

**S.A.S. SEVIGNE Industries**  
La Borie Sèche  
12 520 AGUESSAC

A l'attention de M. Marc SEVIGNE

Je soussigné, **M. Jean-Paul POURQUIER, Maire de la commune de Massegros Causses Gorges (48)**, propriétaire des parcelles 36 et 289 en section B et 49 et 50 en section C, au droit desquelles est projeté le renouvellement de la carrière d'Inos exploitée par la S.A.S. SEVIGNE Industries pour une durée de 30 ans, **certifie être en accord avec :**

- la **présentation de la demande d'autorisation environnementale unique** pour l'exploitation de ce site (contrat de forage établi avec la S.A.S. SEVIGNE Industries adapté et reconduit) sur les parcelles précitées,
- le **principe de remise en état présenté au sein de la Demande d'Autorisation Environnementale Unique de février 2022** référencée « **PHASE EXAMEN** ».

Lors de l'arrêt définitif de l'exploitation de cette installation, le site devra être remis dans un état tel qu'il ne présente pas de risque pour l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

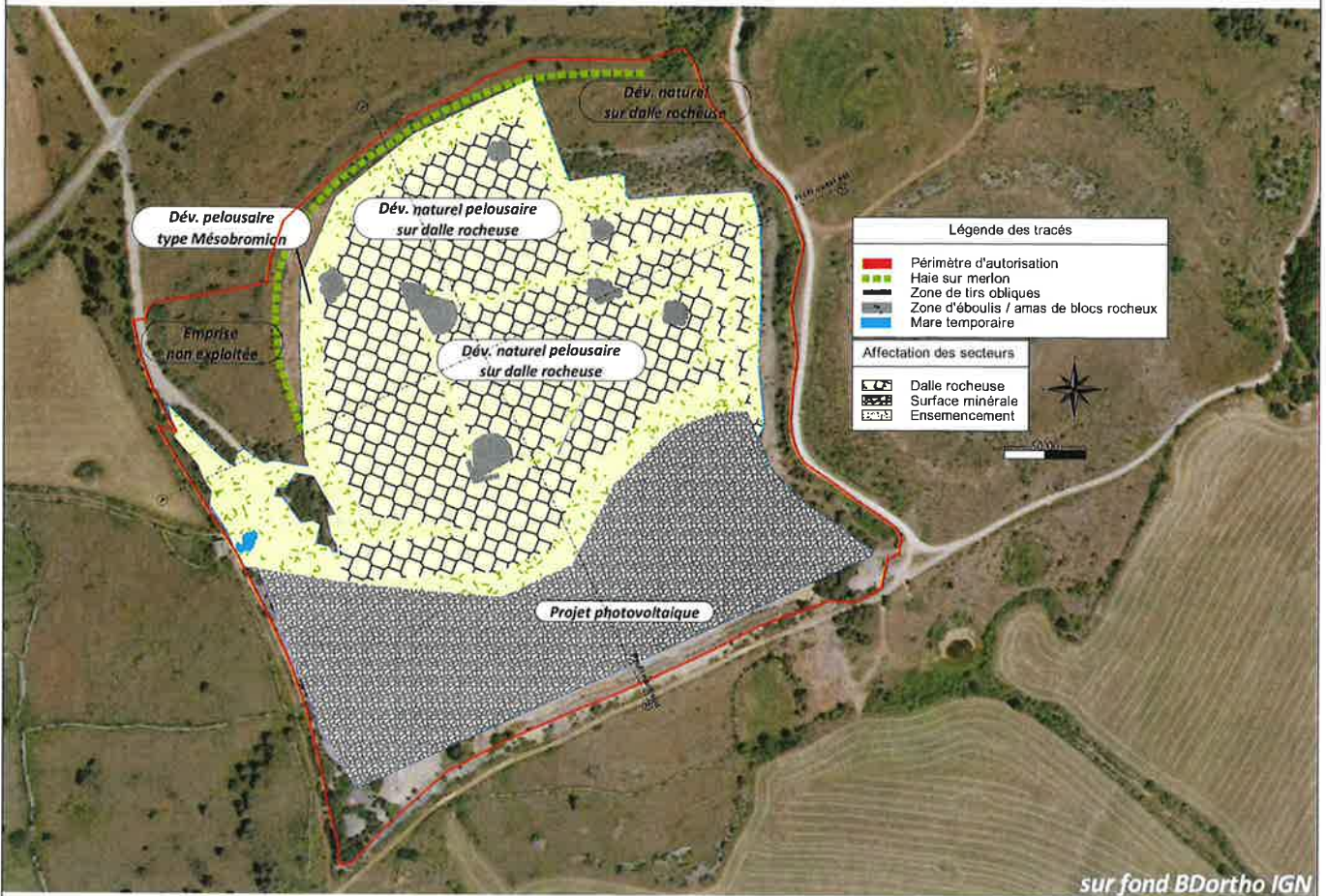
L'avis de la commune de Massegros Causses Gorges relatif à ce projet sera cependant formulé dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale unique de renouvellement de ce site.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

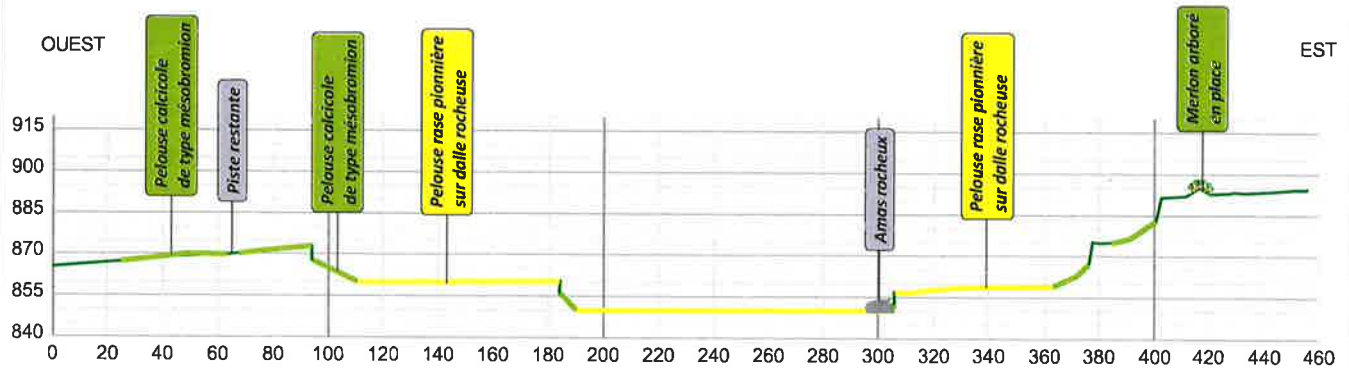
Au Massegros, le 21 mars 2022

  
**M. Jean-Paul POURQUIER**  
Maire de Massegros Causses Gorges





**Profil Ouest/Est**



**Profil Nord/Sud**

